

Conseil de quartier Centre-Village

Compte rendu de la réunion du jeudi 7 novembre 2013

Lieu : Mairie, salle Chevalier 20 heures

Invité : Monsieur Dominique SERVAIS, Président de la boutique alimentaire BALISQY

Présents : Olivier AFONSO, Rita ASSAF, Josette BIAZZO, Marie-Claude BROCHOT, Fabienne DEBERNARD, Françoise LEMOINE, Jean NGAFAOUNAIN, Jacques RICHARD, Alberto ROMEO, Jean-Pierre DEPONDY (Conseiller municipal délégué à la Démocratie locale) et Mohamed MAHIEDDINE (service Démocratie Locale)

Absents ou Excusés : Françoise DAVOIGNEAU, Francis LECOMTE, Candice MARION, Didier PAYEN, Cécile REMY, David RENOU et Pierre ROUSSEAU

Rédacteur : Josette BIAZZO

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 26 septembre 2013
- 2) Intervention de Monsieur SERVAIS, Président de la boutique alimentaire BALISQY
- 3) Point sur l'animation du loto du 16 novembre
- 4) Travaux rue de la Mérantaise
- 5) Point sur l'animation des Conseils de quartier lors du Téléthon le 7 décembre
- 6) Tableau questions/réponses
- 7) Point sur les élections municipales
- 8) Questions diverses (...)
- 9) Prochaine date du Conseil de quartier

Les points 1, 2 et 3 de l'ordre du jour ont été inversés afin de libérer au plus vite l'invité et JP. DEPONDY qui doit quitter le CQ.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRECEDENT :

Alberto ROMEO fait la remarque => Page 4, questions diverses, il est porté :

« ...La Municipalité a posé le principe suivant : si les membres des bureaux des conseils de quartier se présentent sur une liste politique, ils doivent démissionner de leur mandat au sein du Bureau du Conseil de quartier. »

Alberto ROMEO proteste car ce principe n'est pas inscrit dans la Charte signée en début de mandat.

Jean-Pierre DEPONDY dit qu'il s'agit d'un problème déontologique et Olivier ALONSO précise que cela poserait un problème d'avoir un membre du Bureau sur une liste politique.

Un *intérim* devrait être mis en place pour la durée des élections. Les membres du Conseil de Quartier qui ne seraient pas élus, reprendraient leur place.

Jean-Pierre DEPONDY insiste sur le fait que les membres d'un CQ amenés à se présenter sur des listes électorales restent membres du CQ jusqu'aux élections.

Si les membres concernés en sont d'accord, il n'y a aucun problème même si cet intérim n'a pas été prévu dans la Charte.

Le compte-rendu de la réunion du 26 septembre 2013 est adopté en l'état.

2) INTERVENTION DE Mr SERVAIS :

La Présidente du CQ présente Dominique SERVAIS, Président de la boutique alimentaire BALISQY pour laquelle est organisé le loto du 16 novembre.

Dominique SERVAIS informe que l'association BALISQY, reconnue d'utilité publique, a été créée en 1995 par une convention signée par le Conseil Général des Yvelines et le Secours Catholique. Les locaux que l'association occupe ont été mis à sa disposition par la commune de Montigny-le-Bretonneux.

Cette association fonctionne grâce à une trentaine de bénévoles coordonnés par une animatrice (salariée à temps partiel) + une femme de ménage rémunérée 3h/semaine.

Cette association n'agit pas dans l'urgence mais sur une **période définie** (3 mois renouvelables) pour aider des familles à retrouver, sur un plan à plus long terme, un équilibre budgétaire. Elle leur fournit des produits alimentaires et d'hygiène à **prix réduits**, environ 40% des prix de super marché.

Les dossiers de ces familles sont proposés par les travailleurs sociaux départementaux et locaux de 4 communes (Guyancourt, Magny-les-Hameaux, Montigny-le-Bretonneux et Voisins-le-Bretonneux).

BALISQY perçoit des subventions du Conseil Général des Yvelines, de la Communauté d'agglomération et des 4 communes citées plus haut mais aussi de donateurs privés.

Les dons versés à l'association sont déductibles des impôts.

3) POINT SUR L'ANIMATION DU LOTO DU 16 NOVEMBRE :

Rita ASSAF, organisatrice de cet événement, demande des volontaires le 16/11, à partir de 16h, pour l'aider à préparer la salle.

Des affiches sont distribuées aux membres et le loto est annoncé sur les publications de la ville.

La ville offrira des boissons et BALISQY des pizzas. Les lots sont récoltés et quelques uns restent à prendre le jour même (corbeille de fruits, fleurs...).

Rita propose le prix du « carton » à 5 € l'unité et 20 € pour 5 cartons.

BALISQY tiendra la caisse.

Alberto ROMEO regrette « *la virulence* » des propos de Rita ASSAF dans les échanges de mails, en amont de l'évènementiel, concernant le choix de l'association BALISQY. Celle-ci ne comprend pas l'agressivité d'Alberto ROMEO.

Les membres du conseil jugent l'idée excellente. L'incident est clos.

4) TRAVAUX DE LA MERANTAISE :

41 - Constructions : Françoise LEMOINE demande pour quelles raisons les travaux de la Mérantaise commencent alors qu'un procès est en cours ?

Réponse de Mohamed MAHIEDDINE : les résultats du procès seront probablement connus d'ici à la fin de l'année 2013. Le début des travaux avant le verdict n'entraîne que la responsabilité du constructeur.

42 - Aménagements de la rue de la Mérantaise

Mohamed MAHIEDDINE présente le plan des travaux (délai printemps 2014) de cette voie qui portent principalement sur :

Elargissement des trottoirs (2,20 m par endroit)

2 sens de circulation alternée avec priorité aux véhicules quittant la commune

Mise en place de 2 chicanes

Passage surélevé, coussins berlinois

Place de stationnement pour handicapés au dépose-minute de la SDC

Toute la rue sera refaite, l'éclairage changé

Olivier AFONSO rappelle que des propriétaires riverains de cette voie ont laissé des M2 permettant l'élargissement des trottoirs et que les plantations arrachées devront être remplacées à l'identique.

Françoise LEMOINE fait remarquer que pour la réalisation d'une des chicanes un arbre est gênant. Il faudrait demander aux propriétaires de l'élaguer. Olivier AFONSO connaît le

problème récurant avec les propriétaires de ce pavillon, l'ASL de Champfleury doit faire une mise en demeure. Jean NGAFAOUNAIN pense que c'est à la commune d'intervenir auprès d'eux.

Question de Françoise LEMOINE : quelle est la nature des travaux dont on entend parler pour janvier 2014 ?

Réponse de Mohamed MAHIEDDINE : probablement rien d'autre que la mise en place de panneaux de sens de circulation mais il va se renseigner.

Il semblerait judicieux que les travaux sur la rue de la Mérantaise tiennent compte de l'avancement du projet immobilier....

Françoise LEMOINE insiste sur le fait qu'il faut présenter la version définitive du projet – avant le début des travaux – à la commission sécurité routière ; Cette dernière n'est pas faite pour se réunir qu'une fois/an....

Elle insiste sur le fait que les sens alternés de circulation et les chicanes ne ralentissent pas les véhicules, bien au contraire, les véhicules d'un sens voulant toujours « *passer avant ceux de sens inverse...* ».

Elle rappelle également les obligations des ASL autour de ce projet de circulation.

Olivier AFONSO rappelle que les 3 ASL, après réunion avec la Mairie, ont acté les sens de circulation et les aménagements de la rue de la Mérantaise.

Pour ce qui concerne la résidence de Champfleury, Olivier AFONSO dit que ce projet a été présenté aux copropriétaires à l'AGle du 3 octobre 2013.

Mais, il rappelle aussi que la Mairie a tout pouvoir en ce qui concerne les problèmes de circulation. Les ASL sont consultés et proposent des aménagements afin de garantir à minima la sécurité des piétons. A l'heure d'aujourd'hui du côté de Champfleury, Olivier AFONSO indique travailler avec les résidents afin d'améliorer tant que possible ce projet.

5) POINT SUR L'ANIMATION DES CONSEILS DE QUARTIER POUR LE TELETHON :

Les CQ auront une place de 13h30 à 17h dans le hall d'entrée du gymnase.

Une collecte de livres est organisée le week-end du 30 novembre auprès des habitants. Ceux-ci seront vendus au profit du Téléthon, le surplus sera donné à l'hôpital et maison de retraite.

Trois points de collecte possibles (Mohamed MAHIEDDINE attend l'approbation des 3 CQ) :
hall de Carrefour Market (Mr MOREL, directeur du magasin, a donné son accord de principe depuis cette réunion de CQ)

Maisons des Associations

Maison du Lac (service jeunesse)

Une lecture du Petit Prince sera faite, en continue.

Mohamed MAHIEDDINE enverra un planning pour tenir les stands de collecte et téléthon.

6/ QUESTIONS / REPONSES :

Le tableau d'avancement est en suspend pour l'instant.

Josette BIAZZO doit l'envoyer à la Présidente qui procédera à une mise à jour et le fera parvenir à Mohamed MAHIEDDINE.

7) POINT SUR LES ELECTIONS MUNICIPALES :

Fabienne DEBERNARD annonce qu'elle sera inscrite sur la liste de Jean HACHE et pense qu'il convient de mettre en place un intérim pour la remplacer à la présidence du Bureau Centre Village. Mais quelle procédure adopter ?

Mohamed MAHIEDDINE, après réunion avec les 3 CQ, pense qu'il faut pendant la période des élections mettre en place un remplacement. L'intérim pourrait être assuré par le vice-président et (ou) la secrétaire du Bureau.

Les membres et Mohamed MAHIEDDINE sont d'accord, il ne s'agirait pas d'une **démission** mais d'une « mise entre parenthèse » du mandat.

Reste à définir la date de début de cet intérim et ce qui se passera après les élections.

8) QUESTIONS DIVERSES :

Question de Alberto ROMEO : quid des 2 sens interdits rue Serpentine ? Le 1^{er} prévient qu'il ne faut pas s'engager sur cette voie, mais à quoi sert le 2^{ème} sens interdit qui pose problème sur le rond point ?

Question de Jean NGAFAOUNAIN : utilité du sens interdit rue de la Ferme ?

Le problème de cette zone est le « **droit d'accès** ». La seule solution laissée aux riverains est longue et le résultat est que les habitants sont pratiquement « empêchés de rentrer chez eux » !

Fabienne LEMOINE rappelle la possibilité d'apposer un macaron sur les véhicules des riverains...

Réponse de Mohamed MAHIEDDINE sur ces deux points : ce sont les riverains eux-mêmes qui ont accepté, après période d'essai, ces sens interdits et qu'ils sont dans leur majorité satisfaits.

Question de Jacques RICHARD : Est-il vrai qu'il est prévu d'ouvrir à la circulation la petite voie située près de la Croix du Bois qui mène à la caserne des pompiers ?

Réponse de Mohamed MAHIEDDINE : Il n'est pas au courant.

Jacques RICHARD ajoute que tant qu'il ne sera pas réalisé un aménagement de grande ampleur sur la commune, il n'y aura aucune solution pour la circulation et qu'il faut arrêter d'urbaniser.

Françoise LEMOINE regrette que les travaux faits au carrefour de la Place de la Division Leclerc/sortie de la rue aux Fleurs/café de la Providence n'empêchent pas les stationnements sauvages devant le café de la Providence.

Françoise LEMOINE fait part du regret par certains vicinois de la disparition des grands panneaux à l'entrée de la maison Decauville qui annonçaient les événementiels. Les communications sur les activités de la maison Decauville ne sont pas assez « visibles » (affiches trop petites).

Après réception par les habitants des feuilles d'impôts locaux, Jacques RICHARD rappelle des propos parus dans la presse d'avril 2013 certifiant que « *la ville de Voisins n'augmenterait pas ses impôts* » ; Jacques RICHARD laisse juge...

9) PROCHAINE REUNION DU CQ :

Le prochain Bureau se tiendra le mercredi 18/12/2013 à 19H

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER CV

MERCREDI 8 JANVIER 2014 à 20H

Fait le 13 novembre 2014